

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 28 juillet 2020

Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 86 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Patrick AMICO - Christian AMIRATY - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Marie BATOUX - Nassera BENMARNIA - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Jean-Marc BLOCQUEL - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Valérie BOYER - Romain BRUMENT - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Roland CAZZOLA - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Lyece CHOULAK - Jean-Marc COPPOLA - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Arnaud DROUOT - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Olivia FORTIN - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Audrey GARINO - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Sophie GRECH - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Pierre HUGUET - Christine JUSTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Hervé MENCHON - Eric MERY - Yves MORAINÉ - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Franck OHANESSIAN - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Perrine PRIGENT - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Lionel ROYER-PERREAUT - Michèle RUBIROLA - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Gilbert SPINELLI - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Franck ALLISIO représenté par Cédric DUDIEUZERE - Marion BAREILLE représentée par Laurence SEMERDJIAN - Sébastien BARLES représenté par Patrick AMICO - Corinne BIRGIN représentée par Camélia MAKHLOUFI - Patrick BORE représenté par Bernard DEFLESSELLES - Nadia BOULAINSEUR représentée par Roland CAZZOLA - Laure-Agnès CARADEC représentée par Emmanuelle CHARAFE - Sandrine D'ANGIO représentée par Gisèle LELOUIS - David GALTIER représenté par Franck OHANESSIAN - Samia GHALI représentée par Catherine VESTIEU - Stéphanie GRECO DE CONINGH représentée par Lionel DE CALA - Prune HELFTER-NOAH représentée par Hervé MENCHON - Sébastien JIBRAYEL représenté par Lyece CHOULAK - Cédric JOUVE représenté par Lourdes MOUNIEN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE représenté par Solange BIAGGI - Eric LE DISSES représenté par Jean-Marc BLOCQUEL - Jessie LINTON représentée par Gérard AZIBI - Anne MEILHAC représentée par Christine JUSTE - Marie MICHAUD représentée par Pierre LEMERY - Danielle MILON représentée par Jean-Pierre GIORGI - Férouz MOKHTARI représentée par Gilbert SPINELLI - Yannick OHANESSIAN représenté par Pauline ROSSELL - Véronique PRADEL représentée par Jocelyne POMMIER - Didier REAULT représenté par Frédéric GUELLE - Dona RICHARD représentée par Eric MERY - Laure ROVERA représentée par Audrey GARINO - Laurent SIMON représenté par Patrick GHIGONETTO - Etienne TABBAGH représenté par Jean-Marc SIGNES - Anne VIAL représentée par Perrine PRIGENT.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BALLETTI - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Julien BERTEI - Sophie CAMARD - Bruno GILLES - Michel ILLAC - André MOLINO - Marine PUSTORINO-DURAND - Georges ROSSO - Ulrike WIRMINGHAUS.

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

## ■ Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des comptes administratifs de l'exercice 2019 du Conseil de Territoire Marseille Provence

### Avis du Conseil de Territoire

HN 004-28/07/20 CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Dans le cadre des dispositions de l'article L 5218-7 I du code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Territoire est saisi pour avis du rapport présenté ci-après :

Il est soumis au Conseil de la Métropole pour approbation les Comptes Administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes d'exercice métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence suivants :

- ASSAINISSEMENT,
- EAU,
- DECHETS,
- PORT DE PLAISANCE,
- CREMATORIUM,
- et OPERATIONS D'AMENAGEMENT.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans les Comptes Administratifs de l'exercice 2019 pour ces budgets annexes.

Un rapport de présentation des Comptes Administratifs 2019 est annexé à la présente délibération qui décrit l'exécution du budget.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans les Comptes Administratifs précités, de les approuver :

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

### **Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

#### **Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- Le procès-verbal d'élection le 15 juillet 2020 de Monsieur Roland GIBERTI en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence
- Le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice 2019 relatifs à ces budgets annexes ;
- Les Comptes de Gestion 2019 produits par Monsieur le Receveur des Finances ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis rendu par le Conseil de Territoire Marseille Provence du 28 juillet 2020.

**OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

**Entendues les conclusions du rapporteur,**

**CONSIDERANT**

**DELIBERE**

**Article 1 :**

Arrête, pour chacun des budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence listés ci-avant, les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2019 dont les montants sont retranscrits ci-après :

**TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

**SOLDE CREDITEUR : 19 705 499,10 euros**

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	- 6 167 545,52		1 460 612,72	-4 706 932,80
EXPLOITATION	11 618 842,07	6 167 545,52	12 793 589,83	24 412 431,90
TOTAL	5 451 296,55	6 167 545,52	14 254 202,55	19 705 499,10

**TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE EAU**

SOLDE CREDITEUR : 23 200 613,62 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	17 54 172,26		2 285 294,37	20 239 466,63
EXPLOITATION	3 763 817,86		- 802 670,87	2 961 146,99
TOTAL	21 717 990,12		1 482 623,50	23 200 613,62

## TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DECHETS

SOLDE DEBITEUR : - 17 114 577,50 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	-3 724 331,51		-15 023 655,81	-18 747 987,32
EXPLOITATION	535 324,03		1 098 085,79	1 633 409,82
TOTAL	-3 189 007,48		-13 925 570,02	-17 114 577,50

## TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE

SOLDE CREDITEUR : 551 896,43 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	585 923,35		-1 618 009,59	-1 032 086,24
EXPLOITATION	66 430,55		1 517 552,12	1 583 982,67
TOTAL	652 353,90		-100 457,47	551 896,43

## TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

SOLDE CREDITEUR : 4 595 369,29 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	1 299 649,84		273 669,55	1 573 319,39
EXPLOITATION	2 646 569,22		375 480,68	3 022 049,9
TOTAL	3 946 219,06		649 150,23	4 595 369,29

## TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT

SOLDE DEBITEUR : - 464 152,09 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	1 038 765,71		- 3 411 818,58	-2 373 052,87
EXPLOITATION	- 262 604,25		2 171 505,03	1 908 900,78
TOTAL	776 161,46		- 1 240 313,55	- 464 152,09

**Article 2 :**

Donne acte à Madame la Présidente de la présentation faite des Comptes Administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes du Territoire Marseille-Provence listés ci-avant.

**Article 3 :**

Constate, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement » un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

Section d'investissement	- 4 706 932,80 euros
Section de fonctionnement	24 412 431,90 euros
<b>Solde</b>	<b>19 705 499,10 euros</b>

**Article 4 :**

Constate, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau » un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

Section d'investissement	20 239 466,63 euros
Section de fonctionnement	2 961 146,99 euros
<b>Solde</b>	<b>23 200 613,62 euros</b>

**Article 5 :**

Constate, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Déchets » un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

Section d'investissement	- 18 747 987,32 euros
Section de fonctionnement	1 633 409,82 euros
<b>Solde</b>	<b>- 17 114 577,50 euros</b>

**Article 6 :**

Constate, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Ports de Plaisance » un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

Section d'investissement	- 1 032 086,24 euros
Section de fonctionnement	1 583 982,67 euros
<b>Solde</b>	<b>551 896,43 euros</b>

**Article 7 :**

Constate, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Crématorium » un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

Section d'investissement	1 573 319,39 euros
Section de fonctionnement	3 022 049,90 euros
<b>Solde</b>	<b>4 595 369,29 euros</b>

**Article 8 :**

Constate, pour le Compte Administratif du Budget Annexe « Opérations d'aménagement » un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

Section d'investissement	- 2 373 052,87 euros
Section de fonctionnement	1 908 900,78 euros
<b>Solde</b>	<b>- 464 152,09 euros</b>

**Article 9 :**

Reconnaît l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture, ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion 2019 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans les Comptes Administratifs 2019.

**Article 10** :

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes aux Comptes Administratifs des budgets annexes susvisés.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence

Roland GIBERTI